

# Ateliers-rencontres des communes valaisannes 2025

## Adaptation aux changements climatiques

### Synthèse des ateliers

#### 1. Contexte

En adoptant l'Agenda 2030 cantonal en 2018, le Conseil d'État a souhaité **faire du Valais un exemple en matière de durabilité**. Situé au cœur des montagnes, entouré de nature, notre canton a su valoriser une situation exceptionnelle. Aujourd'hui, notre territoire doit faire face à **l'augmentation des risques liés aux changements climatiques**. La collaboration entre les communes et le canton est essentielle pour relever les défis qui se manifestent de plus en plus fréquemment et intensément.

À travers trois rencontres à choix, le canton a souhaité renforcer les liens avec les communes pour **travailler ensemble et échanger** sur des projets et des mesures de soutien, ainsi que sur les **besoins des communes pour s'adapter au mieux**.

Ces ateliers se sont déroulés dans les deux régions linguistiques du Valais :

- Vendredi 16 mai de 9h00 à 12h00 à Saint-Maurice (français)
- Mardi 20 mai de 14h00 à 17h00 à Naters (allemand)
- Mardi 3 juin de 9h00 à 12h00 à Sierre (français)

Ils ont rassemblé près de 70 personnes, Présidentes et Présidents, responsables de dicastères ou personnes en charge de thématiques liées à la durabilité et aux défis d'adaptation (mobilité, urbanisme, environnement, etc.), déléguées et délégués énergie ou durabilité, représentant 45 communes.

#### 2. Déroulement



La première partie de l'atelier était dédiée à une introduction à l'Agenda 2030 cantonal et à l'adaptation aux changements climatiques, suivie d'une présentation d'outils disponibles pour les communes et d'un partage d'expériences d'autres communes ou régions.

La deuxième partie était constituée d'échanges en petits groupes, sur l'une des trois thématiques suivantes :

- Résilience face à l'intensification des dangers naturels
- Optimisation de l'utilisation de l'eau
- Adaptation grâce à la biodiversité et aux sols (solutions basées sur la nature)



Les participantes et participants ont pu échanger sur les mesures déjà mises en place dans leur commune, les difficultés rencontrées et réfléchir au soutien que pourrait leur apporter le canton.

Ce document présente une synthèse de ces échanges.

### 3. Mesures déjà mises en place

Sur l'ensemble des trois thématiques, les communes ont mis en place des mesures à différents niveaux.

#### En amont des projets

- Études thématiques et par bassin versant
- États des lieux de la biodiversité / Inventaires
- Cartographies ou révisions et mises à jour de cartes (des dangers par ex.)

#### En phase d'élaboration

- Plans d'intervention
- Révisions de plans d'urgence
- Plans directeurs (PDEE, plan d'action climat ou biodiversité)

Un travail est également mené d'un point de vue réglementaire :

- Charte communale
- Intégration de certaines thématiques dans les RCCZ, PAZ ou plans de quartier
- Règlementation thématique (eau de pluie, nombre d'habitants, plantes indigènes, etc.)

ou sous forme de subventions (plantes indigènes) ou de taxe (eau).

Au niveau stratégique, on note que certaines communes veulent profiter du retour des concessions pour garder un pourcentage de l'eau du barrage pour d'autres usages.

## En phase de mise en œuvre

### Surveillance

- Mesures de surveillance de l'eau (compteurs d'eau, capteurs sur les bornes hydrantes)
- Mesures préventives des dangers naturels

### Projets de construction

- Pose de revêtements clairs
- STEP et réseaux d'eau interconnectés entre communes ou séparés selon les types d'eaux
- Revitalisation de cours d'eau
- Désimperméabilisation des sols
- Surfaces de compensation
- Mise en place de jardins temporaires pour limiter les îlots de chaleur

### Changements de pratique ou d'outils, notamment dans la thématique de la biodiversité :

- Modification des plans d'entretien pour certaines zones
- Changement de variétés de plantes pour favoriser les indigènes
- Utilisation de produits biologiques, arrêt de l'utilisation de désherbant
- Limitation de la fauche ou de l'utilisation d'un gyrobroyeur
- Plantation d'un arbre pour toute nouvelle coupe

et dans la thématique de l'eau :

- Arrosage alterné
- Réduction du diamètre des jets
- Arroseurs automatiques intelligents

## En phase de maintenance

- Maintenance des réseaux d'eau
- Rénovation des STEP
- Contrôle des ouvrages de protection

La gestion est parfois donnée à l'externe, à l'exemple des néophytes gérées par le triage forestier.

## Du point de vue de la gouvernance

- Travail en coordination intercommunale dans les domaines de la gestion des dangers naturels et de celle de l'eau
- Nomination d'une personne déléguée à l'environnement, pour assurer une vision transversale

Certains participants ont parlé d'un travail en cours sur la gouvernance, fait à l'interne ou accompagné par un bureau spécialisé.

## Communication et sensibilisation à la population

- Flyers, kits ou brochures durabilité/espèces néophytes/biodiversité
- Séances d'information
- Recrutement de personnes de type « ranger »
- Système d'alerte SMS pour les coupures d'eau

Des formations et perfectionnements sont dispensés aux services d'interventions dans la thématique des dangers naturels ou des espèces indigènes.

## 4. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre

### Ressources humaines

- Ressources humaines limitées, en temps et en nombre (pour l'organisation, pour la mise en application et le contrôle lors de réglementation, pour des changements de techniques, etc.)
- Bonnes personnes difficiles à identifier
- Poids des responsabilités important pour les personnes qui s'engagent dans le terrain
- Manque de formation, de connaissances spécifiques (néophytes par ex.)
- Relève à organiser
- Changement des mentalités

### Ressources financières

- Equipements de surveillance qui coûtent cher
- Coûts/financement pour la rénovation et l'entretien des infrastructures liées à l'eau ; ces services sont auto-financés uniquement dans les grandes communes
- Prix de l'eau difficile à augmenter

### Gouvernance

- Intégration des bureaux d'étude : souvent spécialistes d'un seul processus (chute de blocs, lave torrentielle, etc.), sans vision intégrée des différents risques ; projets de gouvernance trop complexes ; travail rendu non utilisable.
- Coordination des différents acteurs, acteurs multiples (consortages privés, etc.)
- Manque d'information des différents acteurs pour l'eau et les dangers naturels notamment (intérêts contradictoires)

### Mise en application

- Vétusté des réseaux
- Gestion des matériaux lors de coulées par ex. (il devrait être possible de les gérer sur place plutôt qu'ailleurs en plaine)
- Manque de prise en compte des risques de chaleur lors de la conception d'ouvrages (ex : cour d'école)
- Problématique de l'arsenic dans l'eau
- Offre insuffisante au niveau local pour des espèces de plantes indigènes

### Communication/comportement

- Société intolérante vis-à-vis des désagréments occasionnés
- Changement des mentalités
- Usage excessif de la ressource eau
- Manque de liste de plantes indigènes connues par les privés
- Lutte contre les néophytes difficile chez les agriculteurs (manque de moyens/outils/staff, manque de formation)

## 5. Soutiens possibles du canton<sup>1</sup>

### Connaissances

- **Aide au monitoring / Mise à disposition d'éléments reproductibles d'analyses de données ou d'études** / Mise à disposition de données / Formation continue dans ce domaine
- **Boîte à outils pour les communes** (répertoire, rencontres, lignes directrices / lois claires et uniformes pour les communes et les privés, aide à l'intégration de la biodiversité dans les RCCZ, modèles de calcul, prix de l'eau, etc.)
- **Partage actif de bonnes pratiques** (exemples de projets, exemples de mise en œuvre concrets, benchmarks)
- **Personnel à disposition au niveau régional** (rangers, conseillers/experts thématiques, équipes mobiles pour la gestion des néophytes, pool de compétences techniques pour challenger les bureaux, accompagnement de projets, etc.)
- Mises à jour lors de changement de méthodes ou de modèles (cartes par ex.)
- Aide à la professionnalisation des services techniques. Par exemple, mieux savoir réagir en cas d'évènement extrême ou dans la gestion des néophytes (compétences, formations, etc.)

### Mise en œuvre

- **Soutien pour le maintien de l'existant** (entretien/efficacité des réseaux d'eau, préservation des arbres déjà présents, etc.)
- Mise à disposition de technologies (capteurs pour suivi de l'eau, ouvrages de protection pour plusieurs risques, etc.), pour une économie de coûts
- Encouragement à l'installation de compteurs privés (eau potable)
- Multifonctionnalité de l'eau : étude pour la séparation des systèmes d'eau pour récupérer et utiliser l'eau de pluie et gérer les différents types d'eau (potable, irrigation, réserves incendies, etc.)

### Réglementation

- **Revue des bases légales pour éviter les préavis contradictoires, en vérifiant les impacts en-dehors de ce qui est directement concerné**
- **Mise à jour des règlements (financement de l'eau par ex.), assouplir les contraintes financières (pour les infrastructures)**
- Augmentation du prix de l'eau
- Mise en place de sanctions en cas de non-respect des règlements
- Assouplissement des exigences cantonales liées à la gestion des matériaux (chutes de pierre, laves torrentielles, etc.) / faire la part des choses entre protéger les personnes et l'environnement / faire rejoindre la théorie et la pratique

### Gouvernance

- **Instauration d'un répondant cantonal pour tous les services, pour aider à décroisonner les services cantonaux** (dans le cadre des demandes d'autorisation de construire des ouvrages de protection, la gestion de la biodiversité et des sols, la technique et les infrastructures liées à l'eau, etc.) ou un coordinateur par région
- **Accélération des procédures d'homologation/d'autorisations de construire** (ouvrages de protection notamment)
- Mise à disposition d'une coordination par l'Etat pour l'après événements extrêmes

---

<sup>1</sup> Les soutiens identifiés par les participants comme les plus pertinents sont notifiés en gras.

- Facilitation des intercommunalités, modèles de gouvernance (pour l'eau ou la gestion des néophytes par ex.)
- Stratégie globale à l'échelle cantonale (pour la gestion des eaux usées par ex.) / fixer des priorités

## Communication/sensibilisation

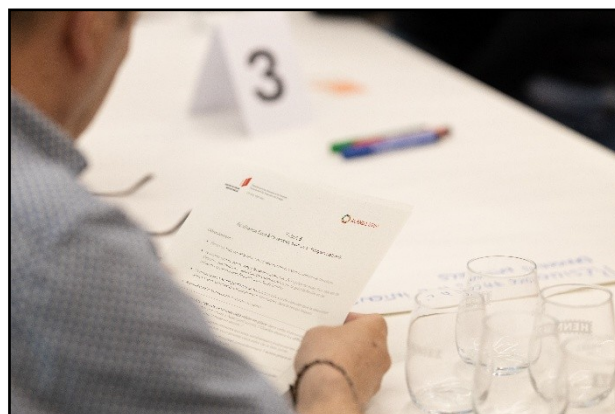
- **Sensibilisation des consommateurs / sensibiliser les citoyens** (au coût de la ressource eau et à son importance, à la gestion des néophytes, à l'importance d'une réserve alimentaire, etc.)
- **Campagne d'information en coordination avec les communes / districts avec par ex. une thématique par année** (sols, eau, déchets, compost, flore indigène, etc.)
- Sensibilisation/formation dans l'agriculture (contraignant) (cours CFC pour paiements directs, formation sur l'utilisation de l'eau, sur la gestion des néophytes)
- Intégration de la problématique climatique dans les triages
- Brochures de sensibilisation, mises en pratique
- Valorisation de ce qui est déjà entrepris

## 6. Conclusions des ateliers

Dans les trois thématiques, les communes sont plus ou moins avancées. Les besoins et les difficultés rencontrées sont souvent similaires. Quelques points spécifiques à chaque thématique ressortent néanmoins :

- **Dangers naturels** : les responsabilités sont importantes pour les personnes s'impliquant, un soutien supplémentaire dans la gestion d'événements extrêmes serait particulièrement bienvenu ;
- **Gestion de l'eau** : plusieurs principes de la gestion de l'électricité au niveau cantonal pourraient être appliqués pour la gestion de l'eau ;
- **Biodiversité** : cette thématique est un sujet sensible au niveau politique et les mesures liées ont de la peine à être validées. Mettre l'accent sur cette thématique au niveau de la politique cantonale permettrait d'appuyer les efforts au niveau communal.

L'aspect de la maintenance des infrastructures existantes et l'importance de l'exemplarité des communes sont des éléments forts qui ressortaient des discussions, de même que l'importance de casser les silos au niveau des services de l'Etat et de mettre en valeur et partager les projets et exemples de mise en œuvre.



## 7. Evaluation des rencontres par les participantes et participants

### Forme et contenu

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux participants 2 à 3 jours après chaque atelier. Au total, 19 personnes y ont répondu, soit près de 30%. 1 seul participant a répondu pour l'atelier de Naters<sup>2</sup>, 8 à St-Maurice et 10 à Sierre.

| Thématique                                                      | Note moyenne<br>(sur 5) |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Le contenu correspondait aux attentes                           | 4.4                     |
| Les contenus étaient concrets et en lien avec la pratique       | 4.4                     |
| Introduction, outils et partage d'expériences d'autres communes | 4.5                     |
| Partie atelier par groupes                                      | 4.4                     |
| Organisation générale                                           | 4.9                     |

- La présence active de Christel Dischinger sur place - lors de l'accueil, de l'évaluation des résultats des ateliers, de la conclusion et de la poursuite des échanges pendant l'apéritif - a été appréciée.
- La grande quantité d'outils présentés a été perçue comme un défi ; un bref aperçu (p. ex. onepager ou arbre de décision) pourrait aider à garder une vue d'ensemble ou à se faire rapidement une idée. Pour trois participants, la rencontre manquait d'éléments concrets déjà réalisés, était trop théorique ou d'un niveau de connaissances trop élevé. D'autre l'ont considérée riche en enseignements.
- Les deux exemples pratiques ont été jugés inspirants par les participants.
- L'échange dans les groupes a été estimé précieux et a permis et favorisé la poursuite de l'échange après la séance d'information. Un participant aurait aimé une personne pour structurer les discussions, un autre a apprécié le fait de pouvoir discuter librement. Deux personnes évoquent un temps trop restreint.
- L'apéritif commun a facilité les échanges informels et favorisé la mise en réseau.

### Ateliers futurs

84% des participants sont intéressés par d'autres ateliers sur le thème de la durabilité, dont les sujets pourraient être :

- Dangers naturels (conséquences sur le long terme, notamment dans la gestion, Surveillance proactive et collecte de données (DANA ou autre) (3 mentions)
- Biodiversité (2 mentions)
- Gestion de l'eau (2 mentions)
- Présentation de bonnes pratiques communales, dans les divers sujets liés à la durabilité (mesures concrètes, bons exemples, échanges d'expériences) (2 mentions)
- Economie circulaire
- Autonomie énergétique des communes, exemplarité et communication
- La question des intercommunalités en lien avec la durabilité (biodiversité, eau, etc)
- IA et durabilité (comment exploiter l'IA dans les projets de manière générale)
- Possibilités de financement

<sup>2</sup> Les retours des participants de l'atelier de Naters ont été récoltés directement sur place.

De manière générale, l'accent doit être mis autant que possible sur les exemples pratiques, tandis que les concepts et les outils ne doivent prendre que la place nécessaire. Leur utilisation doit être simple et les points de contact doivent être visibles en un coup d'œil.

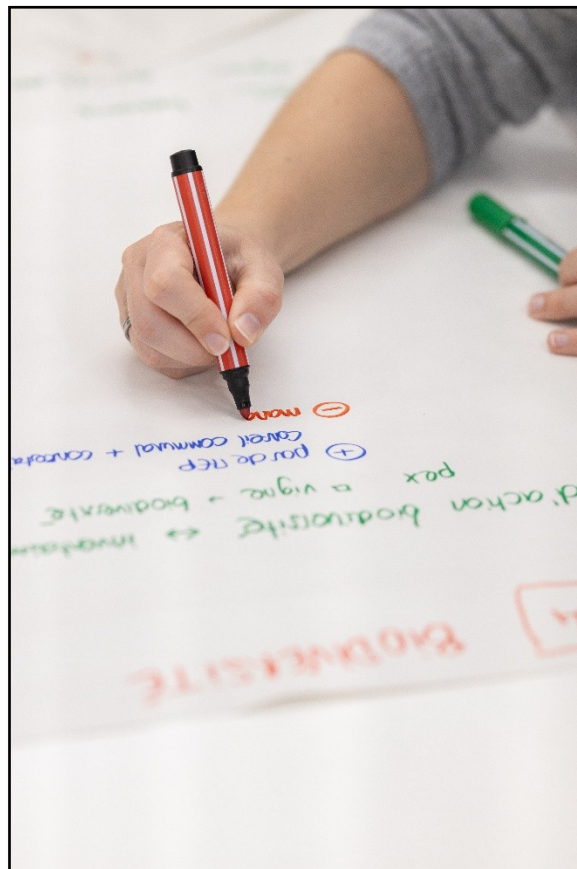
## Appel à projets

Concernant l'appel à projets, les souhaits de thématiques à soutenir sont :

- Biodiversité (3 mentions)
- Dangers naturels (3 mentions), notamment gestion des matériaux issus des événements et la population face aux dangers naturels
- Gestion de l'eau (1 mention)
- Adaptation aux changements climatiques, sans limiter à une thématique spécifique
- Villages de montagne verts.

## 8. Conclusion

Ces rencontres étaient les premières organisées sur la thématique de l'adaptation aux changements climatiques. Elles sont appelées à être renouvelées régulièrement, en proposant l'approfondissement d'une seule thématique, avec un accent sur des exemples pratiques et concrets.



C

## Anpassung durch Biodiversität u. Böden

### 1. Welche Massnahmen haben sie bereits initiiert oder umgesetzt? (15')

- ökologische Siedlungs-Anpassung
- Nachrichten:
  - Sensibilisierung
  - Management / Lösungen
- Kompensationspflicht Kleinstoff
- Unterstützung für den Aufbau Regenwald / etc.
- Förderkassen einzelwirtsch. Klein-
  - Sommerkulturen
  - Pflege
  - Kunst
- Pflanz- / Umlauf-Pläne für adaptierte Gebiete
- Schulgärten
- Ranger / Naturschutzgebiet (Sensibilisierung)

### 2. Welche weiteren Massnahmen möchten sie noch umsetzen? (20')

- Biodiversität: Umsetzungen von Massnahmenprojekten
- Kompensationspflicht: Grundumsatz bei Risiken
- Kreislauf: schliessen
- Bewertung: -management schrittweise in einer Stadt bewerten

### 3. Wie könnten wir sie dabei unterstützen? (Ressourcen, Werkzeuge, ...) (20')

- Umsetzbare Beispiele statt theoretische Konzepte
- Beratungsgesamtheit / Anlaufstelle
- Naturpunkte als Modellregionen nutzen

## Optimierung Wassernutzung

### 1. Welche Massnahmen haben sie bereits initiiert oder umgesetzt? (15')

- Aufbruch kommunaler Grenzen (Beispiel Regionalplanung Aargau)
- Netzverbindungen (bzw. Netz + Netz)
- Wasserzähler- / Wasserzählungen eingeführt
- Infrastruktur, Anlagen (Leitungen, Kläranlagen...)
- Gebührenverrechnung zentralisieren (Smart Meter)
- Löschwasserbecken (Tunetrolp, Little Tolu (Wasser-fest))

### 2. Welche weiteren Massnahmen möchten sie noch umsetzen? (20')

- weitere Vernetzung der Trinkwasserleitungen (bzw. Güter- / Feste mit Örtlichkeit von Land)
- Speicherreserven (wie lange Güter mehr klingen) (z.B. Regenwasser)
- gezielte Bewässerung Landwirtschaft (nach Bedarf statt dauerhaft)
- Mehrfachnutzung weiter ausbauen (bzw. Bewässerung, Energie, Wasser, etc.)
- Anpassung Trinkwasserleitungen
- Konsequente Nutzung von Schwach- statt Hochdruck-Trinkwasser zur Bewässerung
- Eigenständige Wassernutzung vereinfachen (Beispiel Getreide, Feste)
- Regenwassermanagement?
- Sensibilisierung Verbraucher (Überall Trinken)

### 3. Wie könnten wir sie dabei unterstützen? (Ressourcen, Werkzeuge, ...) (20')

- Finanzen !!
  - Subventionen (Geldflüsse effektiv) Beispiel Regionalplanung Aargau
  - Subventionsvermittlung
- Projektbegleitung
- Teilen von Wissen + Best Practice (Bsp. von Gemeindezentrale)
- Datenaustausch (Grundlegendes)
- verlässliche Grundlageninfos (bzw. Wasserpreis, Modelle) Berechnungs-
- Benchmarks
- kantonale Wasserplanung? (andere Stromnetze)
- gerechtere Verteilung der Wasserpreise (wem gehört das Geld? Wo soll es genutzt werden? kommunal, regional oder kantonal? Fonds für reg./kant. Wasserprojekte)

## Widerstandsfähigkeit Zunahme Naturgefahren

### 1. Welche Massnahmen haben sie bereits initiiert oder umgesetzt? (15')

- autom. Lawenfrangungen (N)
- Dämme aufbauen (S)
- Kies- / Büchsenbecken (aie) - Steinschlagschutzdämme (aie)
- Niederschlagsystem (Wassersystem) - Stützmauernoptimierung (a)
- Verbleibende Bachbetten (Sande) → P
- Aktualisieren Gefahrenkarten - Hochwasser-schutzmassnahmen
- Installation zusätzlicher Mess- -Gefahrenkarten (L/W/S) stellen (durchfluss) bspw. T aktiviert
- Sondercharakteristika (aie) Aufbau von FS oder FFS

### 2. Welche weiteren Massnahmen möchten sie noch umsetzen? (20')

- Hitzeschutzmassnahmen insbesondere Grünflächen und in Bezug auf alte Bevölkerung
- Bevölkerung / mehr Sensibilisierung Wasserbezugs / Wasserverbrauch / Naturgefahren bei Extremereignissen
- laufende Aktualisierung Gefahrenkarten (L/W/S)
- Naturpflege gegen Versauerung / Verbuschung

### 3. Wie könnten wir sie dabei unterstützen? (Ressourcen, Werkzeuge, ...) (20')

1. Schnellere Verfahren bei Homologation der Gefahrenkarten
2. Bewirtschaftung Rhone / Seitenbäche von Kies
3. Koordination der Verfahren
4. finanzielle Unterstützung / Subventionen Bund und Kanton
5. Sicherstellung Infrastruktur bei Naturereignisse
  - ↳ Kommunikation, Energie, ...
6. Grundkonzepte / Checklisten / Ablaufschemata

"weniger bewerkstelligt"

Nach "oben" denken, bsp. schützen

## Sierre

TABLE 1 GESTION DE L'EAU

Mesurer les pertes.

Utilisation cartographiée.

Maintenance du réseau

Interconnection des réseaux

Compteurs d'eau

Alerte SMS coupure eau

VS. Boîte à outils

TABLE 2 GESTION DE L'EAU

- règlements eau (3/5) → sensibiliser les citoyens au coût de la ressource eau  
→ mise à jour des règlements (autofinancement)  
→ sanctions en cas de non-respect des règlements  
→ installation des compteurs privés (eau potable)

- irrigation → charte communale (1/5)  
→ arrosage alterné par secteurs (rotation)  
→ communes propriétaires du réseau  
→ acteurs multiples (contrats privés, etc.)  
→ usage excessif de la ressource eau

- infrastructures (à jour) → devoir d'exemplarité des communes  
→ assurer la mise à jour et l'entretien des infrastructures (coût important)

- eaux usées → stratégie globale à l'échelle cantonale

L'eau ne connaît pas de frontières communales !

TABLE 3 RÉSILIENCE FACE À L'INTENSIFICATION DES DANGERS NATURELS

- \* Révision complète cartes de dangers Heintzen/Saconnaz
  - \* Prise en compte des débits actuels
  - \* Révision des plans d'urgence, mesures de surveillance/prévention
- Succès : meilleures informations  
: Meilleures anticipations
- Difficulté : coordonner les différents acteurs  
: Changement des mentalités

- \* Coordination intercommunales
- \* Informations, sensibilisation du public
- \* Formations et perfectionnements des services d'interventions
- \* Retours d'expériences
- \* Relève à organiser

- \* Communication, mises à jour, changements méthodes modèles
- \* Attention au poids des responsabilités des personnes qui s'occupent dans le terrain.
- \* Le Canton s'engage à assurer la formation continue.
- \* Coordination de l'Etat pour l'après séisme.

TABLE 4 BIODIVERSITÉ

Plan d'action biodiversité ↔ inventaires (PAZ/RCC)

- pex = vigie + biodiversité
- ⊕ par de DEP
- ⊕ conseil communal + consultation JMAP
- ⊖ manque de personnel

Revitalisation de carré d'eau

- ⊕ usage piscicole/écotourisme/citoyens
- ⊖ communication/information services

Fauche des talus de route

Désimperméabilisation de la cour d'école

- ⊕ social
- ⊕ intégration dans RCC de la biodiversité
- ⊕ exemplarité des communes

Lutte néophytes

- ⊕ agriculture
- ⊕ mûres/taillis/staff
- ⊕ formation (citoyens/services)

Canton : besoins

- Par région : conseils, personnel à disposition (rangers...)/conseillers

- Lutte néophytes :
  - équipes mobiles
  - formation (agri/TP/citoyens)
  - coordination intercommunale/entre propriétaires

- Campagnes d'info en coord. avec les communes/districts
  - sols
  - eaux
  - déchets
  - flore indigène

- Valorisation des bonnes pratiques communales : repertoires/recensements, aides à la mise en œuvre